



CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE
DES CLERCS ET EMPLOYES DES HUISSIERS DE JUSTICE
(Arrêté du 19 Mai 1961)

PREVOYANCE
REGIME FACULTATIF

BORDEREAU DE
REGULARISATION DE
COTISATIONS

A retourner dûment complété à :

adhesion-cotisation@carcoehj.fr

Ou à l'adresse suivante :

CARCO - Service Adhésions-Cotisations – 15 avenue de l'Opéra 75001 PARIS

N° Adhérent : _____ N° de Siret : _____
Période du : _____ au _____

OPTION MAINTIEN DE SALAIRE

BASE	ASSIETTE	TAUX	COTISATION
CADRES (+ 3 ans d'ancienneté)		0.65 %	
NON CADRE (+ 3 ans d'ancienneté)		0.65 %	

TOTAL

OPTION FORFAIT CHARGES sur MAINTIEN DE SALAIRE

BASE	ASSIETTE	TAUX	COTISATION
CADRES (+ 3 ans d'ancienneté)		0.30 %	
NON CADRE (+ 3 ans d'ancienneté)		0.30 %	

TOTAL

OPTION FORFAIT CHARGES (REGIME OBLIGATOIRE)

BASE	ASSIETTE	TAUX	COTISATION
CADRES (totalité masse salariale)		0.67 %	
NON CADRE (totalité masse salariale)		0.67 %	

TOTAL

MONTANT DÛ

Date, Cachet, Signature de l'étude

Siège social : 15, avenue de l'Opéra 75001 Paris

Tél : 01.40.39.92.84 Fax : 01.42.21.44.13

SIREN : 784 394 777 – Code NAF : 8430B – N° de TVA Intracommunautaire : FR39 784 394 777